

**M. Whelan:** Monieur l'Orateur, je n'y vois aucune objection, une fois que nous aurons obtenu, selon l'usage, la permission des premiers ministres provinciaux.

\* \* \*

### LA SANTÉ

#### LES FAMILLES ÉCONOMIQUEMENT FAIBLES ET LA SUPPRESSION DE LA SUBVENTION POUR LE LAIT—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

**M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Étant donné la suppression de la subvention sur le lait, quelles mesures le gouvernement compte-t-il prendre pour s'assurer que les enfants, surtout ceux des familles économiquement faibles, ne seront pas privés de cet élément essentiel de leur régime alimentaire?

[Français]

**L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur le président, l'honorable député devra suivre les débats au cours de cette session pour voir quelles mesures seront proposées. Je lui rappelle tout simplement que les allocations familiales seront augmentées en janvier prochain, compte tenu de l'augmentation du coût de la vie.

\* \* \*

### LA CONSOMMATION

#### L'ENQUÊTE SUR LA PÉNURIE DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION—ON DEMANDE QUE LE RAPPORT SOIT DÉPOSÉ

**M. Gérard Laprise (Abitibi):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Consommation et des Corporations.

Peut-il dire si une enquête a été menée, ou est en cours, en vue de déterminer la raison de la pénurie de certains matériaux de construction et d'appareils ménagers qu'on a subie au cours de l'été de 1974, et dont on souffre encore en certains milieux?

**L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations):** Oui, monsieur l'Orateur.

**M. Laprise:** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

Le ministre affirme qu'une enquête a été faite. Est-ce qu'il présentera bientôt un rapport à ce sujet?

**M. Ouellet:** Sûrement, monsieur l'Orateur, s'il y a lieu.

### Questions orales

● (1120)

[Traduction]

### LA CHAMBRE DES COMMUNES

#### LE PROJET DE RÉFORME PARLEMENTAIRE—LA QUESTION DE L'ACCÈS À L'INFORMATION—DEMANDE DE CONSULTATION PUBLIQUE

**M. David MacDonald (Egmont):** Monsieur l'Orateur, je ne suis pas sûr si ma question devrait s'adresser au premier ministre ou au leader du gouvernement à la Chambre. Elle a trait au passage du discours du trône qui traite de la réforme parlementaire et des commentaires du premier ministre hier après-midi au cours de son intervention dans le débat sur l'adresse en réponse au discours du trône. Je veux parler de certains points que n'a pas mentionnés le premier ministre et qui sont d'une importance vitale dans cette réforme parlementaire. Il s'agit de l'allocation des crédits et du contrôle des dépenses du Parlement ainsi que de la délicate question de l'accès à l'information dont a parlé le leader de l'opposition. Le premier ministre ou le leader du gouvernement pourraient-ils me dire si ces points feront l'objet de discussions lorsque le Parlement étudiera ces questions. De plus, serait-il possible aux membres du grand public bien informés de présenter des mémoires sur une question qui est d'une importance vitale pour les membres de notre institution et, finalement, pour le peuple canadien?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, pour ce qui est de la première partie de cette question, je suis convaincu que le leader à la Chambre sera disposé à examiner toute suggestion constructive faite par l'opposition et par des partisans du gouvernement dans le but d'améliorer les procédures à la Chambre. Quant à la seconde partie, le député se rappellera sans aucun doute qu'au cours de la dernière législature certaines directives ont été présentées, que nous croyions utiles, dans le but d'allier le droit du Parlement et du peuple à connaître au droit, à la nécessité même, pour le gouvernement de garder certains types de documents confidentiels. Ces directives et ces règles ont été présentées à un comité de la Chambre qui n'en a pas fait rapport au cours de la dernière législature. J'espère qu'il s'acquittera de cette tâche au cours de la présente session.

**M. MacDonald (Egmont):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question complémentaire. Le premier ministre se rappelle peut-être qu'il n'a guère été possible au comité ou au grand public de manifester leurs réactions à des principes qui n'étaient en fait qu'une simple confirmation d'une pratique établie, mais pas trop bien acceptée. Ma question est donc celle-ci: ceux qui s'intéressent à la nature d'une réforme parlementaire auront-ils la possibilité d'exprimer leur opinion? Le comité parlementaire pourra-t-il recevoir leurs mémoires et y aura-t-il un vaste débat public sur la nature et l'ampleur des réformes susceptibles de marquer cette trentième législature?

**L'hon. Mitchell Sharp (président du Conseil privé):** Monsieur l'Orateur, puis-je essayer de répondre à cette partie de la question. J'ai eu des entretiens non officiels avec les chefs des divers partis à la Chambre. Nous avons décidé qu'à titre d'essai, les partis devraient s'entendre sur la façon d'aborder ces questions délicates, avant de renvoyer la question à un comité de la Chambre. Je suis sûr que l'honorable député conviendra que cette formule sera probablement plus efficace qu'une autre.